

Présents : BRIN Stéphanie - BIENACEL Peggy - FRANÇAIS Cyril - GIRARD François - JACQUEMET Jean-Jacques - LEBOYER Christian - MOINEAU Frédéric - PEINTRE Angélique - PISSOT Philippe - RIPOLL Sébastien - TWARDOWSKIJ Richard

Absents-Pouvoir :

Absents : QUITIAN Véronique - CARIOU Evelyne

Secrétaire de séance : PEINTRE Angélique

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

I. Affaires scolaires

1. Horaires de l'école pour la rentrée 2018-2019

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de délibérer avant le 19 janvier 2018 pour pouvoir modifier les horaires et les rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019. Un questionnaire a été remis à chaque famille afin de recueillir leur avis. Suite à ce questionnaire, une majorité de familles préfère revenir à la semaine de 4 jours.

L'équipe enseignante des 3 écoles s'est réunie afin de proposer des nouveaux horaires :

- Semaine de 4 jours : proposition n° 1 : avec changement des horaires des bus :

Ecole Virson	Ecole Bouhet	Ecole Chambon
8h50- 12h 13h30 – 16h20	8h40 – 12h 13h30 – 16h10	8h30 – 12h / 8h30 – 12h30 13h30 – 16h00 / 14h – 16h00 Cette proposition ne permet pas de faire déjeuner les 4 classes en 1h30 de pause méridienne, il faudrait alors faire des horaires décalés pour 2 classes -

- Semaine de 4 jours : proposition n° 2 : sans changement des horaires des bus :

Ecole Virson	Ecole Bouhet	Ecole Chambon
9h10- 12h25 13h55 – 16h40 nécessité de changer l'horaire des bus (inverser les circuits)	9h05 – 12h30 14h00 – 16h35	9h – 12h 13h30 – 16h30

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de revenir à la semaine des quatre jours :

Vote : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 1

Délibération 2018-01

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de retenir les horaires de la proposition N°2 :

Vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstentions : 3

Délibération 2018-02